

REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Blocs Jeunes

Édition du 25 mars 2013

Objets :

Définir, préciser, éclaircir les modalités d'organisation des challenges jeunes blocs
Définir les modalités de comptage et classement (individuel - club)
Permettre aux clubs du département de développer des étapes

Généralités

- *Les étapes s'organisent selon les règles fédérales en vigueur*
(chaque référence qui est faite renvoie par sa couleur et son N° d'article aux règlements ad hoc disponibles sur www.ffme.fr)

Escalade - **Les règles du jeu**

Escalade - **Les règles d'organisation et de déroulement**

Ces règles précisent les points liés à la sécurité, hauteurs max pour les blocs, aux marquages... le règlement départemental n'exempte pas leur application.

- *Format de l'épreuve*

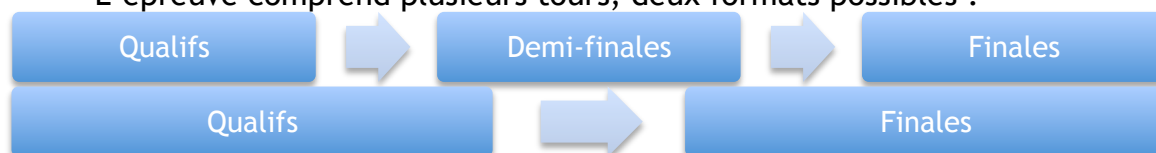
Type :

- Type contest - Pas d'ordre pour réaliser les blocs
- Type circuit - Ordre de passage

La forme « essais limités ou illimités » est laissée au choix de l'organisateur qui l'affiche clairement sur : la fiche d'inscription, la fiche de passage et tout autre support d'information pour les compétiteurs, coaches...

Organisation :

L'épreuve comprend plusieurs tours, deux formats possibles :



L'organisateur prévoit entre 4 et 30 blocs par tour répartis de manière homogène en blocs faciles, moyens, difficiles.

La durée du tour fait entre 45 et 90mn.

Chaque événement identifie :

- Un responsable global
- Un responsable des juges
- Un responsable sécurité

Le règlement de la compétition doit être consultable sur le lieu de l'événement.

expéditions

alpinisme

ski de montagne

escalade

raquette

rando raid

canyonisme

Chaque bloc est jugé par une personne titulaire, à minima, du passeport jaune. Elle réalise les parades et fait respecter les règles de sécurité.

Chaque club participant fournira :
La liste des référents le jour de la compétition
Un minimum de 1 bénévole pour juger

Chaque évènement est pourvu d'une zone d'échauffement (Confer point sur les marquages)

- **Classements**

Pour chaque évènement et pour le classement départemental, deux types de classement sont faits :

- Un classement individuel par catégorie et par sexe.
- Un classement club

La remise des prix est faite 15 minutes après l'affichage des derniers résultats permettant, aux référents de clubs, de disposer de ce temps pour les recours.
Chaque club peut identifier jusqu'à 2 référents par manifestation qui sont, seuls, habilités à proposer les recours.

Aspects techniques

- **Marquage - Procédure d'escalade - Notation**

Marquage

3.1.5.1. - Les prises de départ

Chaque bloc comporte une position de départ matérialisée obligatoirement par deux prises de main et éventuellement une ou deux prises de pied. La matérialisation d'une prise de pied de départ en adhérence par un simple trait de scotch est interdite.

Il peut être imposé une main droite et une main gauche, idem pour les pieds. Les prises de départ sont d'une couleur spécifique ou marquées d'une couleur spécifique permettant une identification claire.

L'organisateur peut ajouter, sur chaque départ de bloc, une étiquette avec le numéro du bloc, les références qui indiquent sa difficulté...

3.1.5.2. - La prise de sortie

La prise de sortie est la prise permettant de valider la réalisation du bloc. Elle est d'une couleur spécifique ou marquée d'une couleur spécifique, identique à celle des prises de départ.

3.1.5.3. - La prise « bonus »

Afin de départager d'éventuels ex aequo dans un tour organisé sous forme de circuit de blocs ou d'un contest à essais limités, chaque bloc comporte une prise bonus d'une couleur spécifique ou marquée d'une couleur spécifique différente de celle des prises de départ et de sortie, identifiée au choix du chef-ouvreur dans chaque bloc. La validation de cette prise n'est pas une condition obligatoire pour valider la réalisation du bloc.

3.1.5.4. - Le marquage

Les marquages utilisés au 3.1.5.1., 3.1.5.2. et 3.1.5.3. ci-dessus doivent être les mêmes tout au long d'une compétition et différents des éventuels marquages servant à délimiter un passage comme prévu au 1.1.1. Un exemple de ces marquages est installé dans la zone d'échauffement.

expéditions

alpinisme

ski de montagne

escalade

raquette

rando raid

canyonisme

Procédure d'escalade

3.1.8.1. - Avant une tentative

Les compétiteurs sont autorisés à toucher uniquement les prises de départ entre leurs tentatives. Le fait de toucher avec les mains ou les pieds toute partie de la structure ou toute prise autre que les prises de départ, est comptabilisé comme un essai. Les concurrents peuvent brosser les prises accessibles du bas avec le matériel de l'organisation disponible à chaque passage. Ils peuvent demander le nettoyage des prises auprès du juge de bloc ou de son assistant. Tout système de nettoyage personnel est interdit. Les compétiteurs ne doivent pas apposer des repères sur la structure. Seul l'usage de la magnésie est autorisé.

3.1.8.2. - Début d'une tentative

Le grimpeur doit débuter sa tentative en se plaçant dans la position de départ comme stipulé au 3.1.5.1. ou, s'il ne peut atteindre les prises de départ depuis le sol, en sautant pour le faire. La tentative d'un grimpeur est considérée comme commencée dès lors que la totalité de son corps a quitté le sol, y compris dans le cas cité précédemment. S'il démarre dans une position irrégulière, le juge de bloc l'arrête immédiatement et lui comptabilise un essai comme indiqué au 3.1.10. Dans ce cas, le compétiteur doit revenir sur la surface de réception avant de renouveler une tentative.

3.1.8.3. - Fin d'une tentative

Une tentative est terminée lorsque :

- a) le compétiteur réussit le bloc comme indiqué au 3.1.9.
- b) le compétiteur chute.
- c) le compétiteur est arrêté par le juge de bloc car :
 - il dépasse les limites du bloc ou utilise une prise interdite comme indiqué au 1.1.1.
 - il débute sa tentative en ne se plaçant pas dans la position de départ comme indiqué au 3.1.8.2.
 - il dépasse le temps imparti (avec l'exception du 3.1.8.5. pour les circuits avec observation collective)

Le temps imparti pour chaque bloc est clairement identifié pour les compétiteurs.

3.1.9 - Réussite d'un bloc

Le bloc est réussi :

Si le concurrent contrôle la prise de sortie, comme indiqué au 3.1.5.2. à deux mains, ou si le concurrent se rétablit sur le haut de la structure si le juge de bloc lui a indiqué avant ses tentatives et après que le juge valide la réussite du bloc en annonçant « OK » et en levant le bras.

Le juge note, pour chaque concurrent, la réussite ou non du bloc.

Notation

3.1.10. - Comptabilisation d'un essai dans un bloc

Dans un tour organisé en circuit de bloc ou contest à essais limités, un essai est comptabilisé : dès que le grimpeur quitte la position légitime ou qu'il démarre dans une position irrégulière comme indiqué au 3.1.8.2.

si le compétiteur touche d'autres prises que celles du départ.

- Un essai pour un bloc n'est pas comptabilisé si un incident technique crée l'arrêt de la tentative du bloc (cf. 3.3.). Cependant le compétiteur conservera, le cas échéant, l'éventuelle validation de la prise bonus au cours de cette tentative. Le juge note le nombre d'essais comptabilisés pour la réalisation du bloc.
- Les essais sont comptabilisés dans un tour ou une compétition organisés sous forme de contest à essais limités.

3.1.11. - Comptabilisation de la prise bonus

La prise de bonus, indiquée au 3.1.5.3., est comptabilisée :

- lorsque le compétiteur contrôle cette prise comme indiqué à l'article 2.4.1.3. 2)
- lorsque le compétiteur réussit le bloc, sans utiliser cette prise

Le juge de bloc note, pour chaque concurrent, la validation ou non de la prise bonus ainsi que le nombre d'essais pour la valider.

expéditions

alpinisme

ski de montagne

escalade

raquette

rando raid

canyonisme

3.4.1.2. - Le classement pour les circuits et les contests à essais limités

Dans un tour sous forme de circuit et contests à essais limités, les compétiteurs sont classés selon:

- Le nombre de blocs réussis, en ordre décroissant,
- la somme des essais pour réussir les blocs, par ordre croissant,
- le nombre de prises bonus contrôlées en ordre décroissant,
- la somme des essais effectués pour contrôler les prises bonus, par ordre croissant.

Classements

- Classement club

Sur un évènement :
Il totalise les 5 meilleurs classements individuels.

Départemental :
Il totalise les meilleurs classements obtenus sur chaque évènement à l'exception de l'un d'entre eux qui sert à départager les ex æquo.
Seuls les clubs qui participent à toutes les épreuves sont classés.

- Classement individuel départemental :

Il totalise les meilleurs classements à l'exception de l'un d'entre eux qui sert à départager les ex æquo.

- Comptage des points pour les classements

Place	1	2	3	...
Points	1	2	3	...

- Chaque année, le club détenteur du trophée départemental le remet en jeu. Il lui est définitivement acquis au bout de 5 victoires consécutives.